



Message d'intérêt public

Interruption d'urgence du service d'eau et avis d'ébullition préventif

8 avril 2026 — Iqaluit (Nunavut)

La Ville d'Iqaluit souhaite informer la population qu'une interruption d'urgence du service d'eau est actuellement en vigueur pour

102, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 110, 111, 273.

Cette interruption imprévue est nécessaire pour résoudre un problème urgent au niveau des infrastructures du service municipal d'approvisionnement en eau. Les équipes municipales sont sur place pour rétablir les services le plus rapidement possible tout en assurant la sécurité des opérations. À l'heure actuelle, il est prévu que le service d'eau soit rétabli vers 14 h aujourd'hui.

Lorsque la pression de l'eau chute, l'administrateur en chef de la santé publique du Nunavut émet automatiquement un avis préventif pour faire bouillir l'eau. Si cette interruption du service de l'eau concerne votre résidence, vous devez faire bouillir l'eau par mesure de précaution.

Dès que l'administrateur en chef de la santé publique du Nunavut aura informé la Ville d'Iqaluit de la levée de l'avis, nous en informerons la population sans délai.

Pour la durée de l'avis préventif d'ébullition, la Ville recommande que l'eau utilisée à des fins de consommation soit portée à ébullition pendant **au moins** une minute complète.

Il est essentiel de faire bouillir l'eau pour les usages suivants :

- boire
- réparer les formules pour nourrissons
- préparer les jus et les glaçons
- laver les fruits et les légumes
- cuire les aliments;
- se brosser les dents.

